

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 6 FÉVRIER 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu les articles R. 2185-1 et R. 2185-2 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée le 04/12/2023 visant au remplacement des luminaires des Parkings de Bonne, Verdun et Muret, des gymnases Lafaille et Cosec et du garage des STM ;
- Considérant la présence d'erreurs matérielles au sein des documents administratifs ne permettant pas un bon déroulement du marché en adéquation avec la législation ;
- Considérant qu'il s'agit d'un motif d'intérêt général justifiant de déclarer la procédure sans suite ;

DECIDONS

Article 1 :

La consultation lancée pour le remplacement des luminaires est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'une irrégularité décelée dans la procédure, et notamment des erreurs matérielles vis à vis de contradictions sur la nature et la structure même du marché.

Article 2 :

Le dossier de consultation sera modifié et donnera lieu à une nouvelle mise en concurrence.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

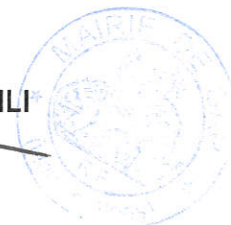
FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 6 FÉVRIER 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 8.02.2024
Publié ou notifié le :

8.02.2024



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ASTRE APPLICATION demat

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_02_50
Objet :	marché de remplacement des luminaires
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20240206-D2024_02_50-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240206-D2024_02_50-AI-1-1_0.xml	text/xml	861 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_13953.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240206-D2024_02_50-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 février 2024 à 10h19min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 février 2024 à 10h19min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 février 2024 à 10h21min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 février 2024 à 10h21min50s	Reçu par le MI le 2024-02-08